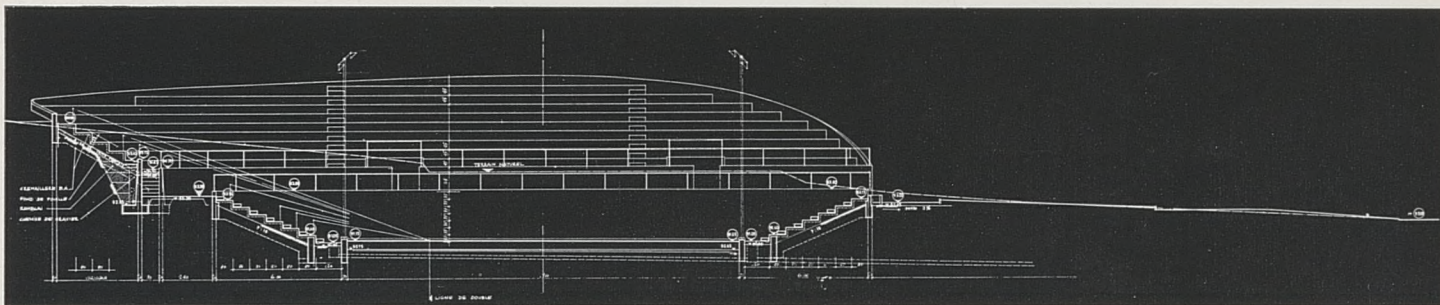


# Aménagement d'un Centre municipal de tennis, Genève

Jacques Bardet et Alain Ritter, architectes



Le programme proposé aux architectes est la création d'un centre municipal de tennis réunissant un « central » de compétition, un court d'entraînement et des vestiaires pour les joueurs. Ce programme a ceci de particulier qu'il se juxtapose aux installations existantes d'un club privé de tennis. Le terrain attribué à la réalisation de ce programme accuse une forte pente et bénéficie d'un cadre de verdure dont la beauté exceptionnelle pose le problème du respect absolu du site. C'est dans cette

idée que l'aire de jeu du « central » sera disposée très en dessous du niveau du terrain actuel, les gradins étant étagés naturellement dans la pente. Cette disposition évite, d'une part, la création de toute superstructure et assure, d'autre part, une excellente protection contre les effets du vent. Un même principe d'intégration dans la pente naturelle est adopté pour les vestiaires; ceux-ci sont installés sous le court d'entraînement. Quant à la mise en œuvre, seuls les murs de soutè-

nement, laissés propres de décoffrage, et l'ossature des gradins, c'est-à-dire des crémaillères disposées dans la pente, sont construits sur place. Par contre, les gradins sont faits d'un assemblage de deux types d'éléments préfabriqués de béton, prévus également propres de décoffrage. Enfin, quatre mâts coniques en tube d'acier galvanisé, hauts de 14 m., supporteront chacun trois projecteurs de 1000 watts. Cette installation assurera un éclairage moyen de 200 lux.

